



## OFFRE D'EMPLOI

### Chargé(e) de mission accompagnement des collectivités dans la gestion forestière

#### 1. Contexte du poste

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif) ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ([www.communesforestieres-paca.org](http://www.communesforestieres-paca.org)).

Les Communes forestières accompagnent les collectivités dans leur rôle de propriétaire forestier. Dans ce cadre, elles se sont engagées dans l'augmentation de la mobilisation des bois et la contractualisation auprès des transformateurs locaux.

L'Union régionale recrute, pour le compte de l'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence une ou un chargé de mission sur l'accompagnement des collectivités.

#### 2. Missions

Sous la responsabilité de la Présidente et de la direction des Communes forestières, la personne recrutée devra mettre en œuvre les missions suivantes :

##### **Accompagnement des communes dans la gestion forestière**

- Organisation de visites de terrain et appui dans l'organisation de formations sur l'acquisition foncière et la gestion forestière
- Accompagnement des communes dans la gestion de leur forêt communale
  - Acquisition de biens forestiers
  - Appui dans la gestion des forêts communales (mise en œuvre de l'aménagement forestier, restauration des terrains incendiés, coupes de bois et commercialisation...)
  - Appui dans l'information aux administrés des actes de gestion forestière et aux éventuelles actions de concertation locale
  - Appui à la mise en gestion des espaces forestiers communaux ne relevant pas du régime forestier
- Appui pour encourager et accompagner la mise en gestion des espaces forestiers privés et la gestion conjointe forêt publique / forêt privée

### Accompagnement des communes dans leurs projets d'investissement

- Formation des communes sur l'investissement forestier
- Appui technique et ingénierie financière auprès des communes sur les projets d'investissements forestiers (renouvellement forestier, desserte forestière, exploitation par câble, travaux forestiers).
- Réalisation de notes d'opportunité sur la desserte forestière ;
- Analyse de faisabilité sur la résorption des points noirs restreignant l'accès aux massifs forestiers.
- Appui dans l'adaptation de la gestion des forêts communales au changement climatique

### Evolution des modes de vente des coupes de bois prévue à la commercialisation

- Formation des communes à l'évolution des modes de vente et retour d'expériences sur les communes ayant fait évoluer leur commercialisation
- En lien avec l'ONF, analyse de l'Etat d'assiette de l'année n+1 et échange sur l'évolution des modes de vente qui peuvent être proposés aux communes (contrat d'approvisionnement...)
- Accompagnement des communes dans le cadre de l'évolution de leurs modes de vente

### Participation à la vie de l'association

- Elaboration de contenus de documents d'information et de communication
- Appui à l'organisation des instances de l'association : conseils d'administration, assemblée générale...

## 3. Profil recherché

- Bac +2/5, formation de type forêt/environnement/développement local/aménagement du territoire
- Avoir une attirance pour les postes pluridisciplinaires ;
- La connaissance du domaine forestier et du fonctionnement des collectivités locales sera déterminante ;
- Les missions exigent une capacité de communication, d'animation et de mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, ainsi qu'au montage et à la conduite de projets multi partenariaux sont indispensables ;
- La rigueur et le sens de l'organisation seront attendus ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques ;
- Personne souhaitant s'investir dans les démarches territoriales, la valorisation du bois en circuit court et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement local.

## 4. Type de contrat

Permis de conduire et voiture personnelle indispensables.

Statut : VTA – CDD de 18 mois

Salaire : à définir selon compétences et expérience.

Lieu de travail : VOLONNE avec de nombreux déplacements dans les Alpes de Haute-Provence et toute la région PACA.

Prise de fonction : Dès que possible.